

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit novembre à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal, en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Denis COQUERY, Maire.

Étaient présents :

Mme Vincenza ALU, Mme Marie-Noëlle BEAU, Mme Nelly BONIN, Mme Marie-Claude BUREAU, M. Denis COQUERY, Mme Isabelle DEUSS, Mme Laure GALLOIS, Mme Sandrine GAUCHÉ, M. Philippe JARRY, M. Serge LANCIEN, M. Wilfrid LAUFRAIS, M. Tony MATHEY, M. Etienne MONS, M. Alain PHILOREAU, M. Philippe POISSON, Mme Marianne POUMEROL, M. Pascal TISSIER, Mme Nathalie TRÉFAULT

Était excusé : M. Hervé REBREGET

↳ Monsieur le maire indique au conseil municipal qu'il faut désigner un secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

A l'unanimité, Mme Vincenza ALU est nommée par le conseil, secrétaire de séance.

↳ Remarque sur le compte rendu du précédent conseil : NÉANT

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

↳ M. le maire, demande au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour, le point suivant :

- *Accord pour cession des parcelles situées à Bel Air*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité, de rajouter ce point à l'ordre du jour.

1°) CONVENTION MISE A DISPOSITION PISCINE DE SAINT-GERMAIN-DU-PUY (ANNEE SCOLAIRE 2021/2022)

Mme POUMEROL demande aux membres du conseil l'autorisation de signer une convention avec la commune de Saint-Germain-du-Puy afin de mettre à disposition des élèves de Fussy, la piscine municipale de cette commune du :

- 3 janvier au 4 février 2022 le mardi de 9 h 50 à 10 h 40 (5 séances)
- 21 février au 8 avril 2022 le lundi de 14 h à 14 h 40 (7 séances)
- 25 avril au 1^{er} juillet 2022 le mardi de 14 h 30 à 15 h 15 (9 séances)

La redevance horaire due au titre de cette mise à disposition est de 1,07 euro par enfant.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité autorisent M. le Maire à signer ladite convention avec la commune de Saint-Germain-du-Puy.

2°) DÉCISION MODIFICATIVE n° 3 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le maire indique aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à une modification du budget primitif 2021 pour ajuster le chapitre 012 « Charges de personnel ».

Par conséquent, il propose au conseil municipal d'adopter le projet de décision modificative n° 3 comme présenté dans le tableau ci-après :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
D – 615231 : Entretien et réparations voiries	4 200 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractères général	4 200 €	
D-6411: Personnel titulaire		4 200 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés		4 200 €
Total FONCTIONNEMENT	4 200 €	4 200 €
Total Général		0 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité, approuvent cette décision modificative sur le budget principal 2021.

3°) ACCORD POUR CESSION DES PARCELLES SITUÉES A BEL AIR (AA n°460 et 463)

Cette délibération annule la délibération n°2021-79 du 14 octobre 2021

➤ Vu les articles L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant que le Conseil Municipal règle par délibération les affaires de la commune,

➤ Vu les articles L.2241-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles.

Considérant que les biens, sis 17 Route de Paris 18110 FUSSY appartiennent au domaine privé de la commune depuis le 28/12/2009, dont un bâtiment construit en 1955, inoccupé depuis 19 années et fortement dégradé ;

Considérant que lesdits biens, cadastrés AA n° 460 et 463 pour 1ha 31a 56 ca ne sont pas susceptibles d'être affectés utilement à un service public communal ; que dans ces conditions il est possible de procéder à leur aliénation dans le cadre d'un projet de redynamisation du centre bourg avec la construction par Monsieur Gilbert GUIGNARD de logements locatifs orientés seniors, logements individuels, micro-crèche ainsi qu'une zone réservée à une construction médico-sociale ;

Considérant que M. Gilbert GUIGNARD, gérant la société GUIGNARD, requiert un accord préalable à toute opération d'aménagement ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Fussy, à l'unanimité :

- Donne un accord à la cession desdits immeubles, au prix net de DEUX CENTS MILLE EUROS (200 000 €),
- Les charges et conditions suspensives posées par la commune et M. GUIGNARD seront précisées dans la promesse de vente ultérieure.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette cession.

INFORMATIONS DIVERSES

Intervention de Denis COOQUERY, maire

- Remerciements de l'association MECE pour l'organisation de la randonnée du 14 novembre.
- Prochain conseil communautaire le 25 novembre à Fussy, 18 h 30 à la M.T.L.
- Cérémonie du 11 novembre, bonne participation des enfants.
- Soirée de fin d'année entre les membres du conseil et le personnel communal, le jeudi 2 décembre à 19 heures, salle paroissiale.
- Le recensement de la population de Fussy est reporté en 2023.
- Ferme photovoltaïque : une réunion a eu lieu le 18 novembre pour une présentation du projet (diaporama). La société choisie est EneR Centre-Val de Loire. Commencement de la construction en 2024 pour une mise en service et un début d'exploitation en 2025. La promesse de bail entre la Communauté de Communes et la société EneR sera signée en mairie le 8 décembre à 18 h 30.
- Dates des prochains conseils municipaux :
 - o 13 janvier
 - o 10 février
 - o 10 mars
 - o 14 avril
 - o 12 mai
 - o 15 juin

Intervention de Marianne POUMEROL, maire adjointe

- Entretien des locaux de l'école primaire : suite à une nouvelle organisation soit deux agents communaux à l'école maternelle et un employé de TEAMEX à l'école primaire, un devis a été sollicité auprès de la société.
- Le CCAS s'est réunie le 21 octobre afin de délibérer sur les bons d'achats remis aux aînés de la commune. Il a été décidé :
 - o De fixer l'âge à 72 ans au lieu de 70 ans
 - o 1 bon d'achat par personne d'un montant de 30 € (6 bons d'une valeur de 5 €) à utiliser chez les commerçants de Fussy.
 - o Ou un repas dansant, le 16 janvier 2022.

Intervention de Philippe JARRY, maire adjoint

Voirie :

- Les travaux rue des Frères Lumières sont terminés
- Réfection du Chemin du Moulin Brûlé : la commission d'appel d'offres s'est réunie le 16 novembre, 3 offres ont été réceptionnées, AXIROUTE, EUROVIA et COLAS France. Après analyse des offres, la société COLAS a été retenue pour un montant de 90 701,71 € TTC. Les travaux débuteront en avril 2022 (durée 2 semaines). Prochaine réunion de chantier avec le C.I.T. en février 2022
- Commission voirie de la C.C.T.H.B : récapitulatif des différents travaux réalisés sur la voirie communautaire. Toujours en attente, la signalisation routière.

- Pont sur le radar installé provisoirement rue des chardons, malheureusement aucune donnée n'a pu être transmise en raison d'un dysfonctionnement de la carte électronique. Nouvel essai prochainement, sur une semaine.

Intervention de Isabelle DEUSS, maire adjointe

- Un appel d'offre pour la construction du hangar aux ateliers municipaux a été lancé.
- Commission bâtiment le 26 novembre 2021 afin de choisir un prestataire pour l'isolation du local kiné.

Intervention de Sandrine GAUCHÉ, maire adjointe

- Présentation du nouvel agenda guide 2022.
- 5 tablettes ARDOIZ ont été mise à disposition au Centre Culturel à destination des personnes âgées.
- Des boîtes pour récupérer les masques usagés ont été installées dans tous les bâtiments publics.
- 28 enfants se sont inscrits pour le petit déjeuner avec le père Noël, rendez-vous le 23 décembre à 10 h au centre culturel.
- Panneau Pocket : 54 % de la population fusséenne est abonnée au site et 111 sur facebook.
- Le vernissage de l'exposition de Paul SCHNEIDER a eu lieu le 9 novembre dernier.

Intervention de Philippe POISSON, maire adjoint

- Point sur la réunion S.M.I.R.N.E. en date du 15 novembre : à l'ordre du jour la sécurisation du réseau eau potable entre Fussy et Pigny et l'interconnexion entre Bourges PLUS et le S.M.I.R.N.E.
- Point sur les travaux :
 - o Le mur de l'ancien cimetière a été refait,
 - o Le columbarium a été nettoyé ainsi que la place Jean Moulin.

QUESTIONS DIVERSES

NÉANT

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h 00.

Le Maire,

Les membres,